

## Conseiller en rééducation Service des ressources éducatives

### NATURE DU TRAVAIL

L'emploi de conseillère ou conseiller en rééducation comporte plus spécifiquement la prévention, le dépistage, l'aide et l'accompagnement des élèves handicapés ou des élèves qui présentent ou qui sont susceptibles de présenter des difficultés d'adaptation ou d'apprentissage, dans le but de favoriser la santé psychologique et rétablir la santé mentale de l'élève en interaction avec son environnement et de le soutenir dans son cheminement scolaire et son épanouissement personnel et social.

### QUELQUES ATTRIBUTIONS CARACTÉRISTIQUES

La conseillère ou le conseiller en rééducation participe à la mise en application du service de psychologie tout en respectant les encadrements éducatifs et administratifs, tant au niveau des établissements que de la commission scolaire.

Elle ou il contribue au dépistage et à la reconnaissance des élèves vivant des difficultés, et ce, dans une optique de prévention et d'intervention; elle ou il planifie et effectue des entrevues et procède à des observations; elle ou il analyse et interprète ces observations et les données recueillies.

Elle ou il participe avec l'équipe multidisciplinaire à l'élaboration et la révision du plan d'intervention de l'élève en y intégrant, s'il y a lieu, son plan d'action; elle ou il participe au choix des objectifs et des moyens d'intervention, comme avoir recours aux arts, à la musique ou à d'autres moyens d'expression, elle ou il collabore avec les autres membres de l'équipe à la concertation et la coordination des interventions et à l'évaluation de l'atteinte des objectifs.

Elle ou il aide les enseignantes et enseignants à préciser la nature de la problématique, les conseille et les soutient dans leur démarche éducative; elle ou il suggère ou applique des solutions ou des stratégies propices à l'amélioration des conditions de réussite de l'élève ou d'un groupe d'élèves; elle ou il planifie, organise et anime des activités de formation.

Elle ou il intervient auprès d'élèves, de groupes d'élèves ou de parents; elle ou il les assiste dans l'identification de difficultés, les soutient dans l'exploration de solutions et, au besoin, leur propose des ressources.

Elle ou il conseille le personnel d'encadrement, rédige des rapports d'expertise, d'évolution de la situation ainsi que des bilans et fait les recommandations appropriées pour soutenir la prise de décision.

Elle ou il conseille et soutient les intervenantes et intervenants scolaires en matière d'intégration d'élèves en classe ordinaire et leur propose des moyens d'intervention ou des activités appropriées à la situation de l'élève ou d'un groupe d'élèves.

Elle ou il développe et maintient des relations avec les représentantes et représentants des organismes partenaires, du réseau de la santé et des services sociaux et des commissions scolaires.

Elle ou il prépare et assure la mise à jour des dossiers selon les règles définies par la commission scolaire; elle ou il rédige des notes évolutives ou des rapports d'étape, de fin de processus et de suivi de ses interventions.

### QUALIFICATIONS MINIMALES REQUISES

- ✓ Diplôme universitaire terminal de premier cycle dans un champ de spécialisation approprié, notamment en psychologie.

### HABILITÉS ET QUALITÉS RECHERCHÉES

- ✓ Aimer le travail d'équipe;
- ✓ Être à la recherche des meilleures stratégies.

### AVANTAGES DE TRAVAILLER AU CSSL

- Environnement de travail riche et stimulant dans un cadre enchanteur;
- Organisation en croissance, propice au dépassement de soi et offrant une qualité de vie sans pareil;
- Régime de retraite incomparable;
- Régime d'assurances collectives;
- Avantages sociaux compétitifs;
- Programme d'aide aux employés et à la famille.
- Congés pendant la période des fêtes;

### TRAITEMENT :

Taux horaire minimum : 49 456 \$

Taux horaire maximum : 87 626 \$

### POUR POSTULER :

Les personnes intéressées sont priées de faire parvenir un curriculum vitae et une lettre de motivation par courriel au Service des ressources humaines à :

[rh.professionnel@cssl Laurentides.gouv.qc.ca](mailto:rh.professionnel@cssl Laurentides.gouv.qc.ca)

*Notez que nous communiquerons uniquement avec les personnes retenues pour une entrevue.*

### HORAIRE :

*Lundi au vendredi*

*Veillez noter que la forme masculine utilisée dans ce document désigne aussi bien les femmes que les hommes. Le genre masculin est utilisé sans aucune discrimination et dans le seul but d'alléger le texte.*

*Le Centre de services scolaire des Laurentides applique un programme d'accès à l'égalité en emploi et invite les femmes, les membres des minorités ethniques, minorités visibles, les autochtones et les personnes handicapées à présenter leur candidature. Pour favoriser l'application de notre programme, nous suggérons aux personnes candidates de nous indiquer si elles font partie d'un de ces groupes. Des mesures d'adaptation peuvent être offertes aux personnes handicapées en fonction de leurs besoins. Le personnel du Centre de services scolaire des Laurentides (CSSL) est soumis à la Loi sur la Laïcité de l'État. Cette Loi prévoit, entre autres choses, l'interdiction pour le personnel enseignant, les directions et directions adjointes d'établissement, embauchés après le 27 mars 2019, de porter un signe religieux et l'obligation pour l'ensemble du personnel du CSSL d'exercer ses fonctions à visage découvert.*